

Maintien de l'ordre ✗ Loi "Sécurité globale" ✗
Loi "Séparatismes" ✗ violences policières...



Février-mars 2021

Le pouvoir place insidieusement ses jalons liberticides !



Noyées au sein d'un matraquage médiatique sur la pandémie, le gouvernement et Macron tentent régulièrement de caser des mesures portant atteinte aux libertés publiques, au droit à la vie privée, à la liberté d'expression et de manifestation, au contrôle démocratique de la force publique.

En effet, le contexte de crise sanitaire et d'état d'urgence permanent, qui induit mécaniquement une crise économique, est propice à cette dérive. En sortant du confinement en mai 2020, il avait été question de remplacer la simple déclaration de manifestation en une demande d'autorisation auprès de la préfecture, il aurait donc fallu lever le doigt avant de protester publiquement.

LIBERTÉ/ICIDE !

▷ Revue de détail des principales mesures....

/- Le maintien de l'ordre

Depuis septembre 2020, un véritable arsenal de mesures s'accumule. Le nouveau schéma national de maintien de l'ordre (SNMO) confirme l'utilisation d'armes de guerre, du LBD éborgneur à la grenade de désencerclement, le canon à eau et les tanks feraient leur entrée systématique dans la capitale.

Quant aux méthodes, les contacts musclés avec les manifestant.es et la permanence de la présence martiale de groupes d'interventions sont devenus la règle, avec la présence permanente de la BAC (brigade anti-criminalité). Le discours, lui, couvre les violences et les justifie en mentant délibérément (cf. ci-contre).

Les Brave-M (brigades de répression de l'action violente motorisées), elles, ont été instaurées par le Préfet de police de Paris Lallemand en 2019. Un copier-coller des voltigeurs de feu Charles Pasqua, assassins de Malik Oussekin pendant la contestation étudiante contre le projet de loi Devaquet. Les pelotons de voltigeurs motoportés (PVM) seront alors dissous...



“ Force est restée à la loi. Plusieurs centaines de casseurs étaient venus pour commettre des violences. La stratégie de fermeté anti-casseurs – 142 interpellations et encadrement du cortège – a permis de les empêcher, de protéger les commerçants. ”

Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, pendant la manifestation du 12 décembre.



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris

Tél : 01 44 62 12 00 - Fax : 01 44 62 12 34

sudptt@sudptt.fr <http://www.sudptt.org/>

Union syndicale
Solidaires

2 - Fichage

Les décrets du 2 décembre 2020 étendent le **fichage de toute la population**. Les techniques le permettent à grande échelle avec une puissance de collecte et d'archivage quasi illimitée. Il suffisait d'ouvrir la boîte de pandore réglementaire, en catimini, pour violer la protection des données personnelles.

Le champ est très large car il suffit qu'il y ait une **présomption d'une pseudo atteinte aux valeurs républicaines** (voir ci-contre) : collecte des **opinions** politiques, philosophiques, religieuse, syndicales, l'état de santé, les pratiques sportives et même les facteurs de fragilité familiaux, sociaux, économiques... Avec ces derniers décrets, faits et gestes, "**habitudes de vie**" (écrit textuellement), l'opinion ou l'opinion supposée, la présomption, l'intention - **ensemble de critères aux contours mal définis** -, pourront être récoltés. Pour sans nul doute établir un profil, un étalonnage de la dangerosité de chacun et chacune ! **La docilité deviendrait la norme**, le macronisme dans toute sa dérive, une société qui « se tiendrait bien sage » en quelque sorte... **le Conseil d'Etat vient de valider ces trois décrets, au nom de « la sûreté de l'Etat ». Et plus seulement au nom de l'ordre public.**

Nouvel article R236-11 du Code de la sécurité intérieure

« Ce traitement a notamment pour finalité de recueillir, de conserver et d'analyser les informations qui concernent les personnes **susceptibles de prendre part à des activités terroristes**, de porter atteinte à l'intégrité du territoire ou des institutions de la République **ou d'être impliquées dans des actions de violence collectives**, en particulier en milieu urbain ou à l'occasion de manifestations sportives. »

3 - Répression

Le projet de loi « Sécurité globale » resserre le **carcan sécuritaire** qui s'en prend aux libertés individuelles et collectives, politiques et syndicales... Permettre aux forces de police de filmer par un drone ou par caméra-piéton est **un nouveau moyen de menacer, d'intimider les manifestant.es**. Qui pourraient être irrémédiablement reconnu.es et poursuivi.es par la suite, ou au mieux catalogué.es dans un fichier de la police. Les prérogatives de la Police nationale pourraient également être déployées vers la police municipale et des entreprises privées de sécurité. C'est, de fait, aggraver une situation où abus de pouvoir et violences policières se multiplient ! Le 24 novembre dernier, 338 députés ont voté en première lecture ce projet qui permettrait les

« La répression lors des manifestations en France se poursuit : de nombreux manifestants pacifiques ont été victimes de détentions arbitraires le 12 décembre à Paris. Des personnes manifestant contre la proposition la loi de sécurité globale ont été arrêtées et détenues pour des motifs fallacieux. »

Communiqué d'Amnesty International qui précise que sur les 142 personnes interpellées à Paris, 19 étaient mineures et près de 80 % ont été relâchées sans poursuites.

violences policières sans aucune preuve, en interdisant toute image de fonctionnaire en opération. La liberté de la presse, et la liberté tout court, sont ainsi bafouées. Associée au SNMO, cela permettrait également à la police de sélectionner les lieux de reportage et de **filtrer les journalistes, attitrés, pas trop regardants.**

4 - Stigmatisation

L'idée même de la loi sur le séparatisme est de diviser la société en stigmatisant une partie de la population, annoncée par Macron aux Mureaux le 2 octobre 2020, en banlieue parisienne. Oubliée la galère quotidienne partagée par nombre d'autres villes dont ce Président ne dit pas un mot : le chômage qui explose, les boulots précaires et mal payés, le logement, l'avenir bouché des jeunes, la pollution environnementale, les services publics démantelés, les violences contre les femmes, les contrôles de police au faciès... Mais comme le précise la tribune unitaire dans le journal *Le Monde* : « *ce projet porte en lui les germes de la division avec la stigmatisation de l'islam et de ses pratiquants.* (1)

1 : l'intégralité de l'appel ici : <https://solidaires.org/Il-n-y-aura-pas-de-mobilisation-reelle-contre-les-derives-sectaires-sans-une>

5 - Vers la fabrique du consentement

Ce que veut ce gouvernement pour notre société : **museler la jeunesse, lui formater l'esprit à la docilité** quitte à remettre en place aujourd'hui un très coûteux Service National Universel, chercher à **briser toute velléité émancipatrice de futurs citoyen.iennes dès 2026**, un programme militaire pour les jeunes et bien "tendres" encore à 16 ans... Le SNU, rendu obligatoire, ce serait aussi la banalisation du travail gratuit et le vol de temps de liberté pour 800 000 jeunes. (2)

2 : <https://solidaires.org/Non-au-Service-national-universel-22642>

**Alors, pour nos libertés, on ne cède rien...
et nous serons là le 20 mars
contre les violences policières !**

